

Amélioration du franchissement de la voirie par la faune dans le cadre du CVB de Grenoble-Alpes-Métropole

Charline SIMON

Encadrante : Séraphine Grellier

Présentation de la mission

La mission consiste à mettre en œuvre l'action TRA04 « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le franchissement de la voirie par la faune » du Contrat Vert et Bleu (CVB) de Grenoble-Alpes-Métropole. Il s'agit concrètement d'établir un plan d'actions chiffré sur 4 secteurs identifiés comme prioritaires.

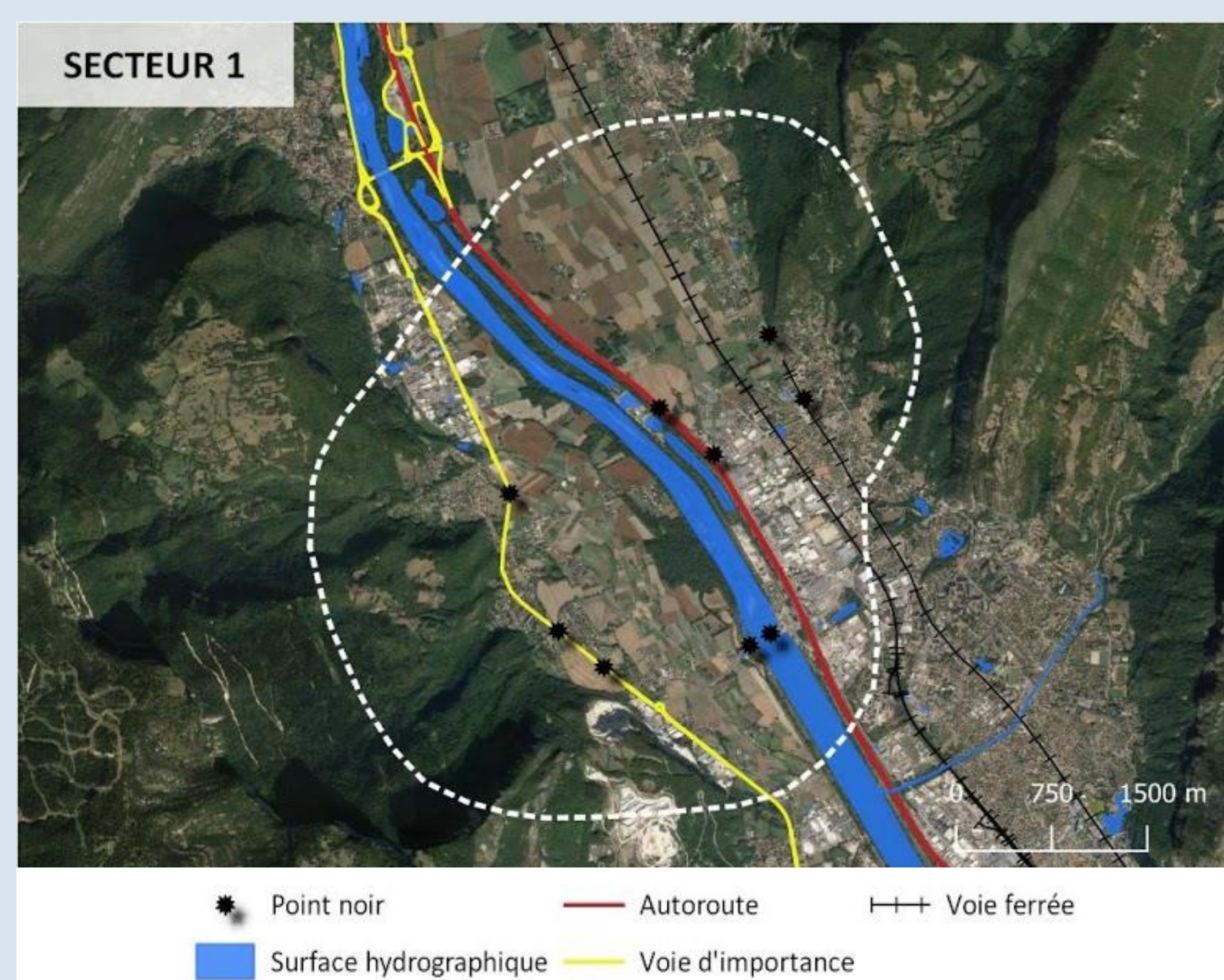
Seuls les résultats pour le secteur 1 sont présentés ici, la démarche étant la même pour les autres secteurs.

1 Identification des points noirs

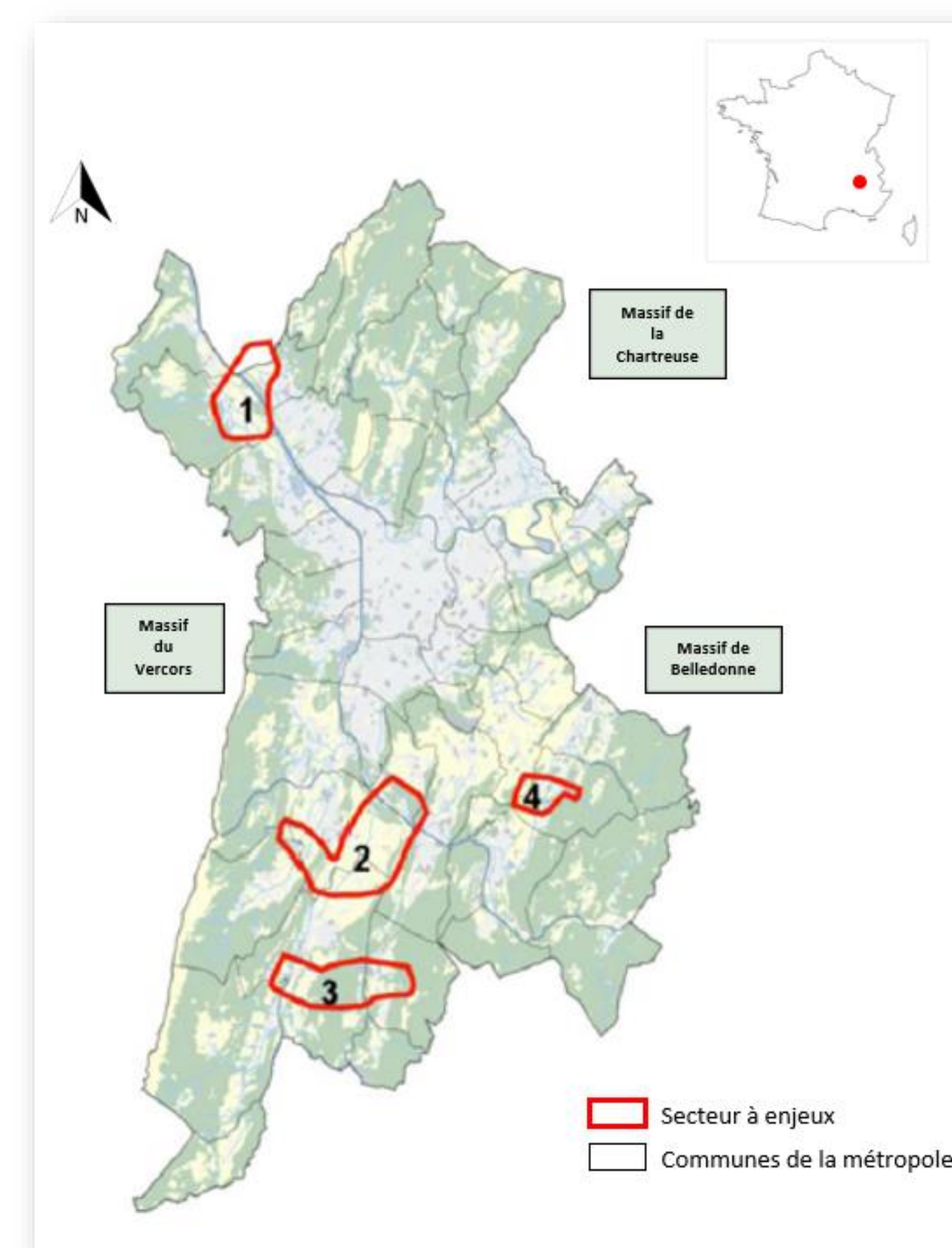
Point noir : « point d'intersection de la superposition des éléments de la TVB et des éléments fragmentant (obstacles) ».

⇒ A48 et A51, routes départementales et nationales, voies ferrées, pollution lumineuse, l'Isère et ses canaux ...

L'identification des points noirs permet la **localisation des zones de besoins** où des actions sont nécessaires pour **reconstituer/renforcer les corridors écologiques**.



Localisation des points noirs sur le secteur 1



Localisation de la Métropole et des secteurs à enjeux

3 Elaboration du programme d'action



Objectif : résorber ou tout au moins diminuer les points de conflits avec la faune en améliorant ou recréant des possibilités de franchissement

Le programme d'actions s'est matérialisé par la rédaction de fiches techniques, sous 3 formes :



Les fiches techniques d'intervention

Elles correspondent aux actions qui **pourront concrètement être réalisées** par la Métropole.



Les fiches « réflexions à poursuivre »

Elles correspondent à des actions qui avaient été proposées au maître d'ouvrage mais qui **n'ont pas été retenues** (selon priorisations technique et écologique).



Les fiches complémentaires

Deux fiches de préconisations plus généralistes concernant la **pollution lumineuse** et la problématique des **collisions** ont été rédigées.

2 Choix des aménagements

En fonction : du contexte, des possibilités d'intervention, du foncier, de l'infrastructure, de la faune visée, du coût ...

Trois **typologies** d'actions en fonction de la solution envisagée :

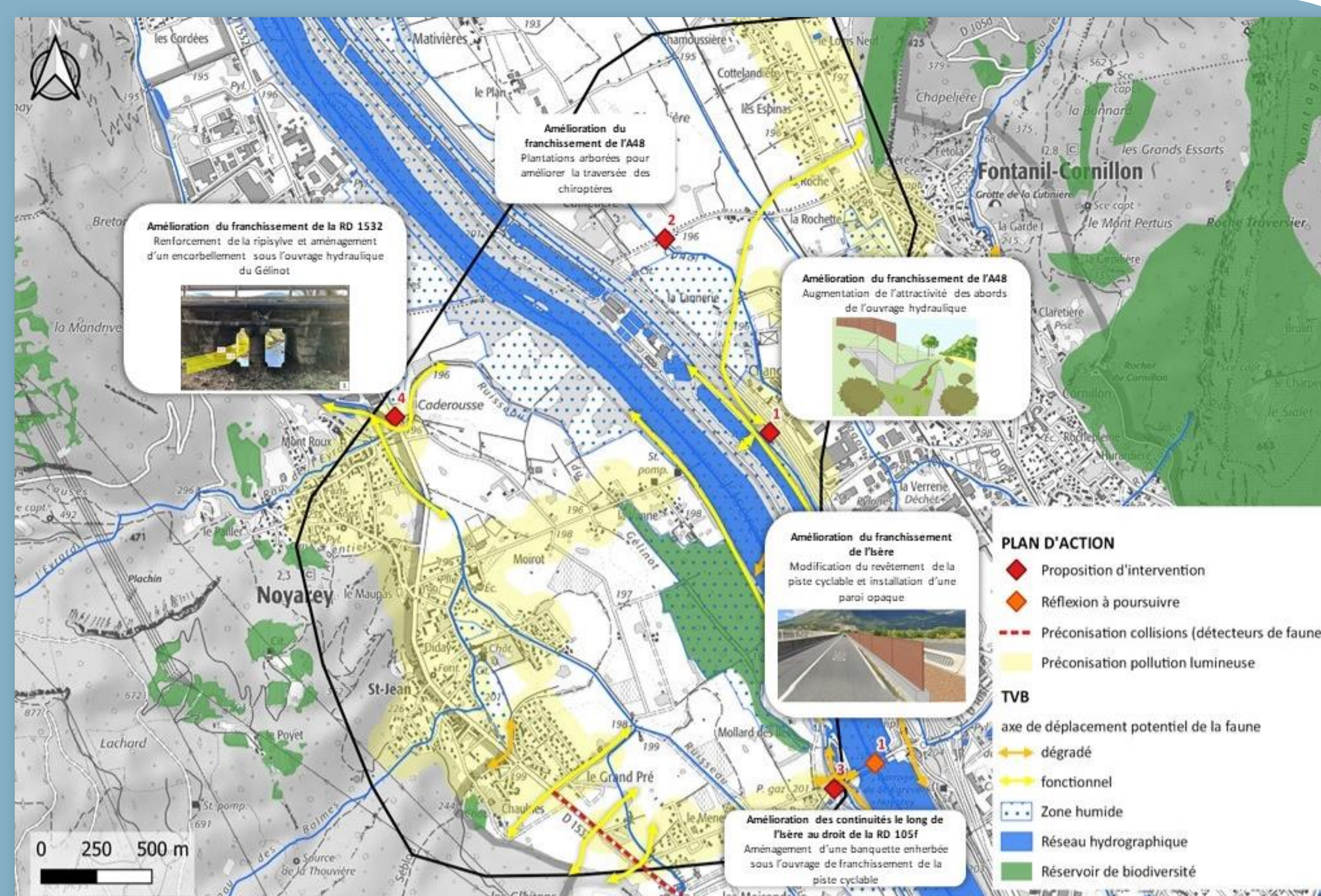
- **Création** de nouveaux ouvrages de franchissement (écopont, batrachoduc, ouvrage hydraulique mixte...)
- **Amélioration** d'ouvrages existants
- **Aménagement des abords** des infrastructures (clôtures, plantations, modification de l'éclairage ...)

Partie	Composante
1	Contexte et objectif Contexte de l'action Objectif de l'action Plan de localisation
2	Description technique Description des aménagements envisagés Plan et/ou schéma de la proposition d'aménagement
3	Conditions de réalisation Définition des acteurs et partenaires à mobiliser, du foncier à mobiliser, des études préalables à réaliser Estimation des coûts Définition du calendrier des travaux Description du suivi
4	Synthèse Synthèse sur les gains attendus, la faune visée, les coûts, la durée des travaux et estimation de la facilité de mise en place

Composition des fiches techniques

Il a été essayé de proposer sur les quatre secteurs prioritaires les interventions les plus **pertinentes, réalisables et durables**.

Au total, **18 fiches** ont été rédigées soit **11** fiches techniques d'intervention, **5** fiches « réflexions à poursuivre » et **2** fiches complémentaires.



Programme d'actions du secteur 1